

COMMUNIQUE REMIS PAR LE SYNDICAT DES EAUX

PRESERVER LES RESSOURCES EN EAU – TOUS UN RÔLE A JOUER !

L'ORIGINE DE VOTRE EAU

L'eau distribuée dans votre commune provient de **nappes d'eau souterraines**. Les captages sont localisés dans la vallée de la Zorn et captent la nappe d'accompagnement du cours d'eau ainsi qu'une nappe souterraine provenant du Nord de l'Alsace (la nappe du Pliocène).

Ces nappes souterraines sont alimentées par les eaux de pluie qui s'infiltrent dans les sols, et qui ruissellent dans les pentes des collines autour des captages.

Les captages sont protégés par une Déclaration d'Utilité Publiques (2004) qui a permis une protection rapprochée des captages par la **mise en place obligatoire de 160h de prairies** autour des captages de Mommenheim.

Cette modification de gestion du sol a également permis une préservation globale de la vallée de la Zorn pour les captages d'eau potable en aval, tels que Brumath.



L'AIRE D'ALIMENTATION DES CAPTAGES

Elle s'étend sur **5 800 ha**, de Schalkendorf à Wingersheim les Quatre bans. Cela équivaut à plus de 1000 terrains de foot en termes de superficie. L'Aire d'Alimentation des captages a été définie selon les pentes, les cours d'eau présents sur le territoire et le contexte hydrogéologique (souterrain). Le contour rouge de la cartographie équivaut donc à la surface où l'eau va migrer vers les captages.



DESCRIPTIF SUCCINCT DU TERRITOIRE

Le territoire de l'aire d'alimentation :

- concerne 22 communes dont 5 ont l'intégralité de leur ban communal inclu dans le zonage.
- Plus de 280 exploitants agricoles cultivent des parcelles sur ce zonage.
- 4 cours d'eau principaux y cheminent : le Landgraben/Minversheimerbach, le Gebolsheimerbach, le Rissbach et la Zorn.
- le territoire est traversé par une autoroute et des voies de chemin de fer.



PRESERVER LES RESSOURCES EN EAU

Les ressources en eau sont vulnérables, et ce particulièrement car le **ruissellement entraîne rapidement** les pollutions anthropiques vers les captages (en moins d'1 an). Le territoire fait également face à des dérives plus longues, en effet les collines de loess au nord de Mommenheim font l'**effet d'éponge, et relarguent petit à petit** les pollutions anthropiques.

Un plan d'action pour lutter contre les pollutions par les produits phytosanitaires et les nitrates a été validé en **mars 2022 sur ce nouveau zonage**, après concertation avec les élus et agriculteurs du territoire. L'objectif étant de fixer **des objectifs et de déployer des actions ambitieuses pour préserver durablement les ressources en eau**.

Sur l'ensemble du territoire, **tout un chacun à un rôle à jouer** pour prendre part à la préservation des ressources : tous les produits utilisés en usage domestiques peuvent concourir à dégrader les masses d'eau (détergents, peintures, insecticides...), ainsi que toutes les mauvaises pratiques (déversement sauvage, lavage de pinces ou de matériel dans les toilettes, rejets des eaux pollués dans les égouts ...).

La préservation des ressources est l'affaire de tous !



Magali KRAEMER - Mission eau du SDEA
Plus d'informations : www.mission-eau-alsace.org. Crédits photos : Mission eau SDEA

